

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des HAUTES-PYRENEES
 du CONSEIL MUNICIPAL
 de la commune de **SOUYEAUX**

Nombre de Membres

Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

Date de la convocation : 20/10/2023

Date d'affichage : 20/10/2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-six octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SOUYEAUX, légalement convoqué le vingt octobre s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Lacoste Pierre, Maire.

Etaient présents : LACOSTE Pierre, LOPEZ Nathalie, GUILHAUME Régis, GUINLE Marie-Laure, LESTRADE Nicolas, DUPUY Jean-François, DUCASSE Jérôme,

Absents représentés :

Absents excusés : ADER Patrick, BONNET Marielle, LAPEYRE Laurent, LAMON Monique,

Secrétaire de séance : DUCASSE Jérôme,

2023 - 021

Objet : Signature Avenant N°1 – Lot N°1 – Gros œuvre – Réhabilitation de l'ancienne grange en deux logements

Monsieur le Maire expose l'avenant présenté par l'Entreprise EFFICASS attributaire du lot N°1 – Gros œuvre, soit le montant de 11 315,00 € H.T. pour la réalisation des enduits en complément du marché de base.

Il est proposé d'approuver le montant de 11 315,00 € H.T de l'avenant N°1. Le montant du Lot N°1 est ainsi ramené à hauteur de 189 279,03 €.

Vu la délibération N°11-23 en date du 09/06/2023 attribuant le marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne grange en deux logements ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'approuver la signature d'un avenant N°1 au marché de travaux – Lot N°1 – Gros œuvre avec l'Entreprise EFFICASS pour un montant de 11 315,00 € H.T supplémentaire portant le lot à 189 279,03 € H.T.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

Le Maire
Pierre LACOSTE



*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification le :*